

Musée Classé/Département Beaux-Arts et Archéologie - Adoption du programme d'activités 1994 - Demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

M. LE MAIRE, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission Culturelle, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le programme des activités prévues par le Conservateur du Musée Classé de Besançon au titre de l'exercice 1994 et le plan de financement proposé.

Comme les années précédentes, le Musée s'efforcera de mettre en valeur des aspects significatifs de ses collections par la présentation d'expositions thématiques, la réalisation d'ouvrages ou la mise en place d'animations spécifiques.

La liste des activités est la suivante :

I - Expositions temporaires

1) Jean Gigoux - Peintures, dessins et estampes du 2 avril au 19 juin 1994. Le musée rendra hommage à ce peintre à l'occasion du centenaire de sa mort (1806-1894) ; par ailleurs important collectionneur, il a fait don à sa ville natale de 500 tableaux et environ 3 000 dessins.

Coût total de l'opération	185 000 F
Ville de Besançon	145 000 F
DRAC Franche-Comté	40 000 F

2) Issao Takahashi - Peintures, du 24 juin au 19 septembre 1994. Le Musée s'efforce de proposer une fois par an une exposition d'art contemporain ; le conservateur propose le travail d'Issao Takahashi, le peintre japonais vivant actuellement à Besançon. Cette exposition sera coproduite avec la Fondation pour l'art concret de Reutlingen (Allemagne).

Coût total de l'opération	182 500 F
Ville de Besançon	105 500 F
Ville de Reutlingen	27 000 F
Mécénat	50 000 F

II - Animations

* **Jeu des familles** : selon le principe du jeu des 7 familles, une découverte des collections du Musée par «familles» d'oeuvres (opération proposée par un enseignant d'art plastique détaché au musée : Catherine Lemaire)

Coût total de l'opération	13 000 F
Ville de Besançon	6 500 F
DRAC de Franche-Comté	6 500 F

* **Fiches Musées** - pour tout public, un mode d'emploi et la réponse à toutes les questions pratiques posées sur le musée et ses collections présentées sous forme de fiches (opération proposée par un professeur d'art plastique détaché au Musée : Yves Barthélémy).

Coût total de l'opération	17 000 F
Ville de Besançon	8 500 F
DRAC de Franche-Comté	8 500 F

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur ces projets et les plans de financement proposés, étant précisé que la participation de la Ville de Besançon figure au budget primitif 1994, et à autoriser M. le Maire à solliciter les concours de la DRAC indiqués ci-dessus.

La Commission Culturelle invite le Conseil Municipal à :

- donner un avis favorable à ces projets et aux plans de financement étant précisé que la participation financière de la Ville figure au BP 1994,

- autoriser M. le Maire à solliciter le concours des financeurs indiqués plus haut,

- encaisser en recettes, dès réception des décisions attributives, les subventions et participations aux chapitres 945.23/7371.52010 à concurrence de 55 000 F et 945.23/7379.52010 pour 77 000 F, et les réaffecter en dépenses au chapitre 945.23/662.52010.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, -M. Serge MATHIEU, Conseiller Municipal, ne prenant pas part au vote- adopte ces propositions.